

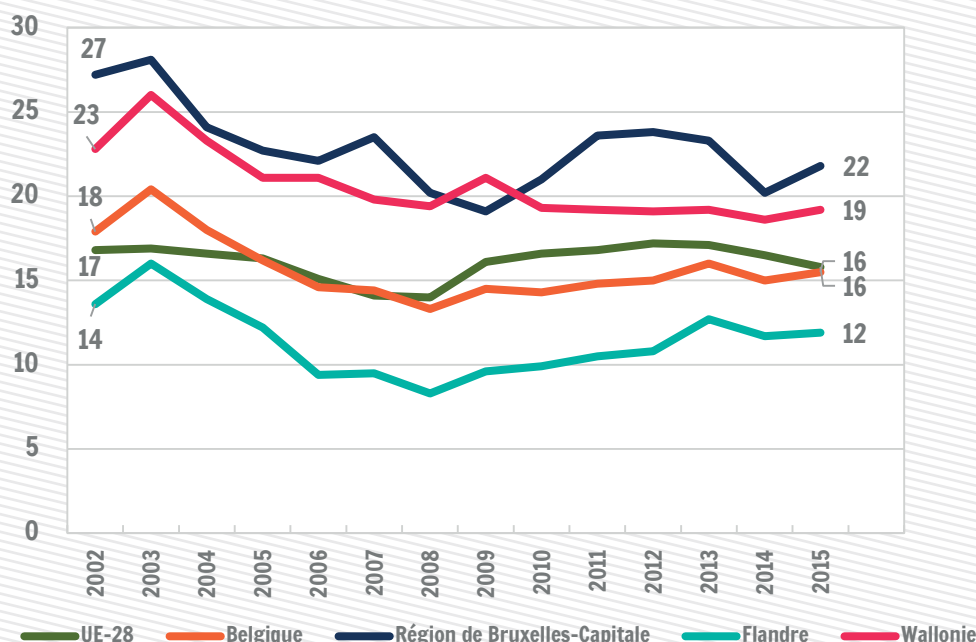
18-24 ans en situation de NEET

(ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation)

19%

En Wallonie, en 2015, 19 % des 18-24 ans ne sont ni à l'emploi et ne suivent ni enseignement, ni formation

Pourcentage des 18-24 ans ne se trouvant ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET)



Sources : EUROSTAT et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - Enquête sur les Forces de Travail, 2002 à 2015 (Moyenne annuelle); Calculs : IWEPS

Le taux de NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training ») est le pourcentage de jeunes d'un groupe d'âge donné (ici, les 18-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni aux études ou en formation. Il fournit une mesure alternative aux classiques taux d'emploi, de chômage et d'activité pour lesquels on classe les jeunes poursuivant des études parmi les inactifs. Dans l'indicateur des NEET, un jeune poursuivant des études n'est pas considéré comme inactif. Une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi.

En Wallonie, en 2015, 19 % des jeunes de 18 à 24 ans ne suivent ni enseignement, ni formation et ne sont pas à l'emploi. La Wallonie se situe ainsi entre les deux autres régions du pays, avec des taux de 12 % pour la Flandre, et 22 % pour la Région de Bruxelles-Capitale. Elle se situe également au-dessus du niveau européen (16 % pour l'Union Européenne des 28, ce qui correspond à peu de choses près à la moyenne belge).

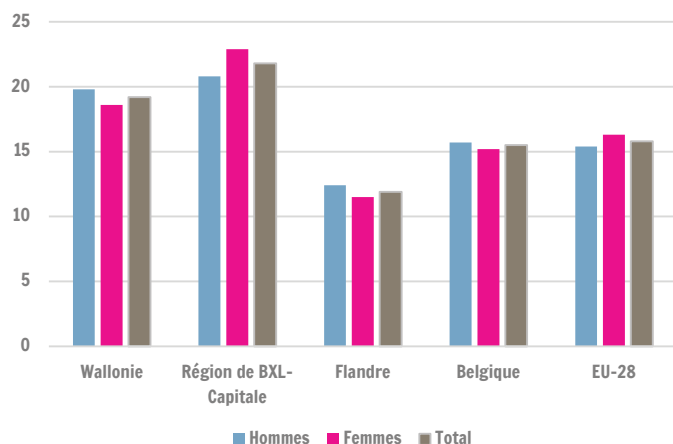
Après avoir enregistré une diminution notable au début des années 2000, le taux de NEET est resté relativement stable en Wallonie sur les dix dernières années.

Notons qu'environ la moitié des NEET détient au moins un diplôme du secondaire supérieur (voir fiche L020).

18-24 ans en situation de NEET

(ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation)

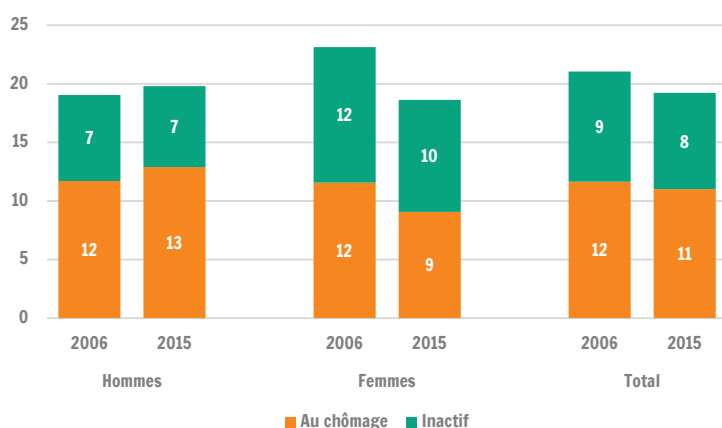
Pourcentage de NEET parmi les 18-24 ans en 2015, selon le sexe



Les différences entre les hommes et les femmes sont peu marquées. Elles sont légèrement à l'avantage des femmes en Wallonie (bien que la différence soit très faible). La relation est similaire en Flandre, mais s'inverse pour la Région de Bruxelles-Capitale (le taux de NEET y étant plus élevé chez les femmes, ce qui s'observe également pour l'Union Européenne des 28).

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2015; Calculs : IWEPS

Pourcentage de NEET parmi les 18-24 ans selon le sexe et répartition selon le statut BIT en Wallonie



Les jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation peuvent occuper deux statuts : soit ils sont chômeurs, soit ils sont inactifs. Pour la Wallonie, les NEET chômeurs sont plus nombreux que les NEET inactifs (respectivement 11 % et 8 % des 18-24 ans en 2015, ces pourcentages, additionnés, équivalent au taux de NEET de 19 %).

Si le % de NEET est globalement similaire pour les hommes et les femmes, ces dernières ont une plus grande propension à être inactives (environ la moitié des NEET), tandis que les hommes ont une plus grande propension à être au chômage (65 % des NEET).

Sources : Eurostat et SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2006 et 2015; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Le taux de NEET est la part des 18-24 ans qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier et n'étaient pas à l'emploi. Les statuts emploi, chômage et inactivité sont définis selon les normes du Bureau International du Travail (voir fiche L021-ACTIV.DIPL).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par la DG-Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16.000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. Les fluctuations inter-annuelles doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, en raison de la taille limitée de l'échantillon pour cette tranche d'âge, en particulier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017